

Enquête 2023 auprès des PME valaisannes

En septembre dernier, l'UVAM et la FER Valais s'associaient afin de réaliser une enquête auprès de leurs membres. L'objectif poursuivi était de prendre le pouls des PME valaisannes et d'identifier les préoccupations qui occupent actuellement les entreprises. À l'heure du bilan, les problématiques rapportées sont concrètes et les axes de travail clairement identifiés. Tour d'horizon.

UVAM / FER Valais

Il s'agit d'une première cantonale de cette ampleur. Au total, 236 entreprises valaisannes ont pris part à cette enquête. Une telle proactivité est encourageante et cette démarche est appelée à être renouvelée ces prochaines années. L'échantillon correspond, globalement, au paysage économique valaisan. Une légère surreprésentation du commerce et de la construction et une sous-représentation de l'agriculture et des activités spécialisées et scientifiques sont toutefois à signaler. Les entreprises sondées émanent d'une trentaine d'associations professionnelles. 90 % de ces entreprises sont situées dans le Valais romand et 10 % dans le Haut-Valais.

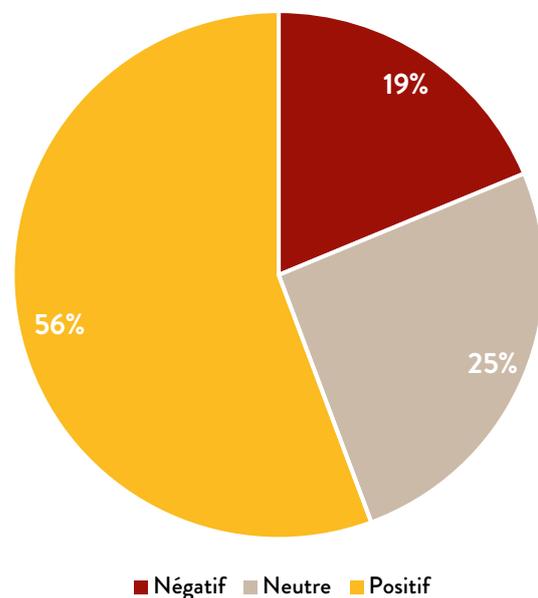
« Une entreprise sur cinq n'a pas encore retrouvé la situation économique d'avant la crise pandémique. »

Marche des affaires

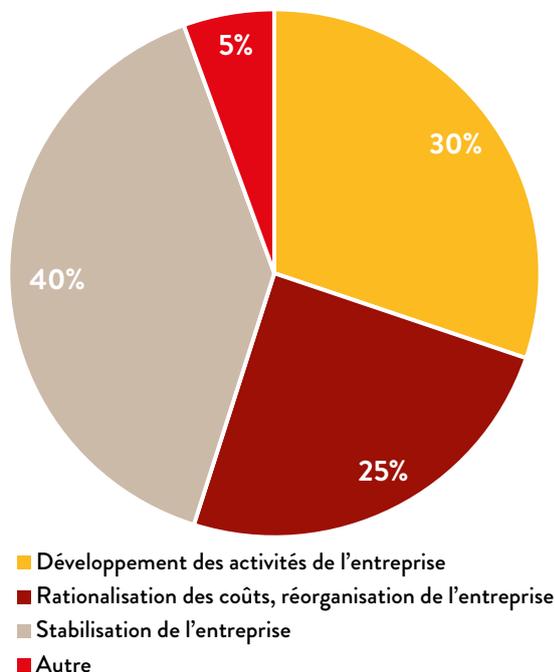
Alors que l'évolution des chiffres d'affaires 2022 est positive pour 63 % des sondés, celle du bénéfice n'est positive que pour 52 % du panel. 6 % des entreprises ont vu ainsi une baisse de leur chiffre d'affaires et 20 % une baisse de leur bénéfice. Cela est représentatif de l'augmentation des coûts, de la diminution des marges et de la fin de la consommation de rattrapage suite à l'épisode COVID. À cet égard, la situation en 2022 est équivalente ou meilleure pour 81 % des entreprises sondées, et ce, en comparaison avec la situation d'avant COVID.

A contrario, une entreprise sur cinq n'a pas encore retrouvé la situation économique d'avant la crise pandémique. Relevons également que, pour les sondés, les coûts de production ont augmenté, en moyenne, de 12,5 % alors que les prix ont subi des augmentations de l'ordre de 5,5 %. Dans ce cas, c'est la marge de l'entreprise qui a diminué afin d'absorber ces augmentations. Dans cette situation, 75 % des sondés pensent que l'inflation va se poursuivre, mais à un rythme moins soutenu, alors qu'un quart des participants estime que l'inflation se stabilisera.

Evolution du chiffre d'affaires 2022 par rapport à 2019 (avant COVID)



Stratégie actuellement poursuivie par les entreprises



Concernant la perception de l'évolution de la marche des affaires, 71 % des entreprises ont un point de vue optimiste, alors que 29 % partagent une vision pessimiste de l'avenir. Cela se ressent dans les stratégies prévues par les entrepreneurs: seulement 30 % des entreprises sondées poursuivent une stratégie de développement alors que 40 % d'entre elles visent un objectif de stabilisation et 30 % des entreprises comptent rationaliser leurs coûts et/ou réorganiser leur entreprise.

Inquiétudes et charges administratives

Les trois thématiques qui préoccupent le plus les entreprises sont: l'inflation (95 %), l'augmentation de la charge administrative (94 %), ainsi que la disponibilité et le coût de l'énergie (80 %). Viennent ensuite la pénurie de main-d'œuvre (77 %), la concurrence dans le secteur (74 %) et la concurrence en ligne (61 %), lesquelles représentent également une source d'inquiétude.

Concernant la charge administrative, celle-ci est jugée lourde par 73 % des entreprises sondées et 77 % d'entre elles la considèrent comme s'étant alourdie depuis l'année de fondation de leur entreprise. Parmi ces dernières, plus d'un tiers la considère comme s'étant fortement alourdie.

La réglementation spécifique au secteur d'activité est par ailleurs jugée lourde par 2/3 des participants. Les réglementations générales (Registre du commerce, établissement des salaires, inspection du travail, AVS, SUVA, TVA) sont majoritairement considérées comme plutôt faibles. Seul élément se détachant de cette thématique, la charge administrative liée aux autorisations de construire, laquelle est jugée lourde par 79 % des sondés.

« Seulement 30 % des entreprises sondées poursuivent une stratégie de développement. »

Une question ouverte permettait aux sondés de faire part de leurs points de vue sur l'ensemble des thématiques. Dans cet esprit, la complexification des démarches administratives a été relevée à de multiples reprises, de même que le besoin urgent de coordonner la transmission d'informations vers un seul point de contact, afin d'éviter des démarches identiques et chronophages auprès de plusieurs services. La thématique de la cyberadministration et la nécessité de disposer d'un outil digital centralisé permettant de simplifier les procédures et de faciliter le partage d'informations interservices ont, à ce titre, été évoquées à plusieurs reprises. En outre, le changement constant des réglementations, des taux de cotisation et la multiplication des règlements ont régulièrement été mis en avant par les sondés.

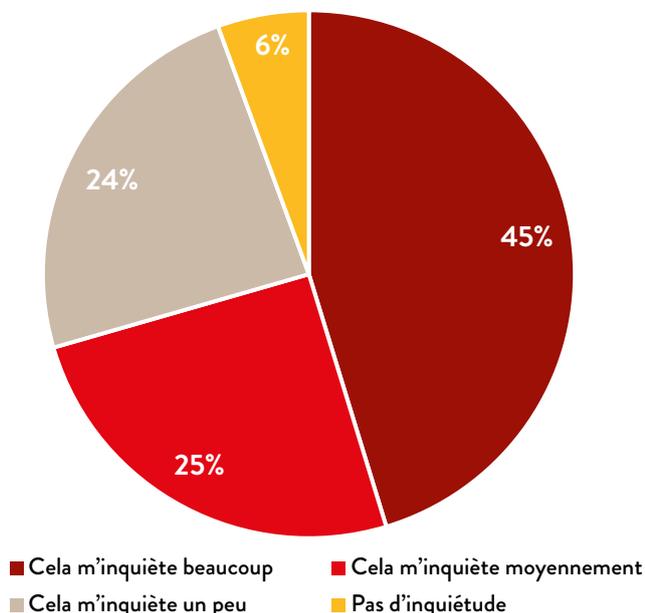
Main-d'œuvre

Les difficultés de recrutement concernent 55 % des entreprises sondées. Le profil le plus demandé est celui du collaborateur qualifié qui représente 66 % des profils recherchés. Le personnel non qualifié représente 14 % des recherches, les profils spécialisés 12 %, les cadres et la direction 5 % et le personnel administratif 3 %.

L'aménagement du temps de travail et la mise en place de conditions salariales attractives sont les mesures les plus répandues afin d'attirer les collaborateurs dans les entreprises.

Presque une entreprise sur trois prévoit de recruter un(e) apprenti(e) en 2024 alors que 69 % ne prévoient pas d'engager d'apprenti(e) cette année. Parmi les

Degré d'inquiétude concernant la charge administrative



entreprises qui n'engageront pas d'apprenti(e), 12 % sont déjà formatrices d'un(e) apprenti(e) et 54 % ne peuvent pas les former pour des raisons techniques ou réglementaires, par manque de ressources, par manque de besoin ou de travail. Alors que 4 % ne trouvent pas de candidats et 5 % ont prévu de terminer leur activité, signalons que 25 % des entreprises ne veulent simplement pas former d'apprenti(e). Les raisons invoquées sont les contraintes administratives et la charge de travail trop importante dans la gestion et le suivi d'un(e) apprenti(e). Ceci complexifie le travail quotidien de gestion pour les petites structures qui peinent à trouver les ressources nécessaires pour former la relève.

Changements en cours

La dernière partie de l'enquête portait sur la perception des changements en cours, sur leurs impacts et leur prise en considération par les entreprises. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- **Les relations de travail** (la volonté de travail à temps partiel, la semaine de 4 jours, la quête de sens des collaborateurs, l'égalité professionnelle et la gestion d'équipes intergénérationnelles).

- **Les outils de travail** (la transition numérique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle).
- **La durabilité et la responsabilité sociale des entreprises (RSE)** (les questions de l'éco-responsabilité, le développement des énergies renouvelables et les changements de mobilité).

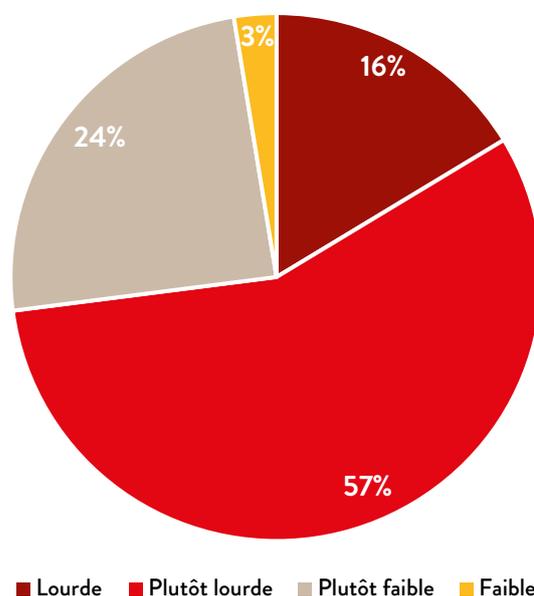
Toutes ces thématiques ont été jugées impactantes par la majorité des sondés. Les thématiques présentes depuis longtemps dans le débat public (à savoir : la transition numérique, le temps partiel et l'égalité professionnelle) sont reconnues comme impactantes (entre 71 % et 84 %) et sont celles pour lesquelles le plus d'entreprises (entre 61 % et 72 %) déploient des mesures spécifiques.

Des thématiques plus nouvelles (les énergies renouvelables, la cybersécurité, l'éco-responsabilité) sont également traitées activement par une majorité d'entreprises, lesquelles mettent en place des mesures particulières.

Parmi les cinq thématiques induisant le plus de mesures, trois thématiques touchent les collaborateurs (le temps partiel, la quête de sens et l'égalité professionnelle). La semaine de 4 jours est, par contre, très peu traitée par les entreprises sondées.

Jugée impactante par 64 % des entreprises, l'intelligence artificielle ne fait, quant à elle, l'objet de mesures spécifiques que pour une entreprise sur cinq, bien que la transition numérique, avec 74 % des entreprises actives sur ce sujet, soit bien prise en considération.

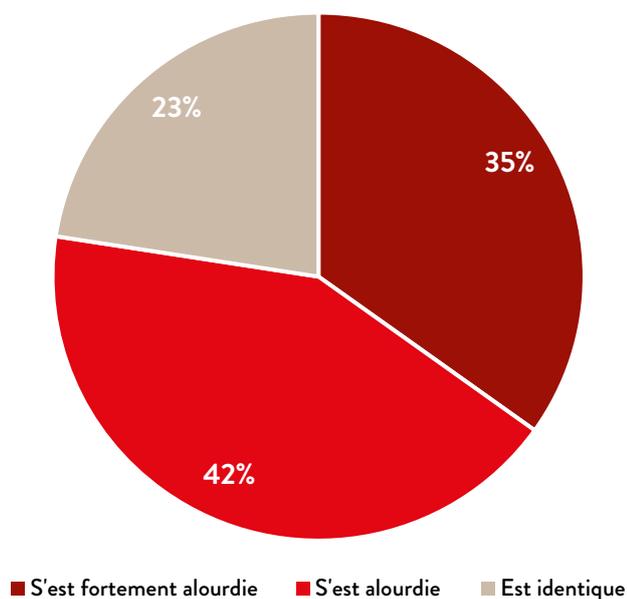
Evaluation de la charge administrative induite par la réglementation du secteur d'activité



Conclusions

Le climat économique actuel a tendance à freiner les volontés de développement des PME valaisannes puisqu'elles sont 70 % à privilégier une stratégie de stabilisation, de rationalisation voire de réorganisation.

Evolution de la charge administrative depuis la fondation de l'entreprise



Si, en grande majorité, les entreprises ont retrouvé les chiffres d'avant COVID, force est de constater que ce n'est pas le cas pour 25 % d'entre-elles. La situation économique n'est donc pas aussi favorable que ce que l'on pourrait penser et la vision pessimiste de l'avenir, partagée par presque 30 % des sondés, témoigne de ce climat d'incertitude persistant que notre économie connaît depuis mars 2020.

Cette première enquête auprès des PME valaisannes a cependant permis d'identifier des axes de travail sur lesquels nos associations pourront agir durant les prochains mois.

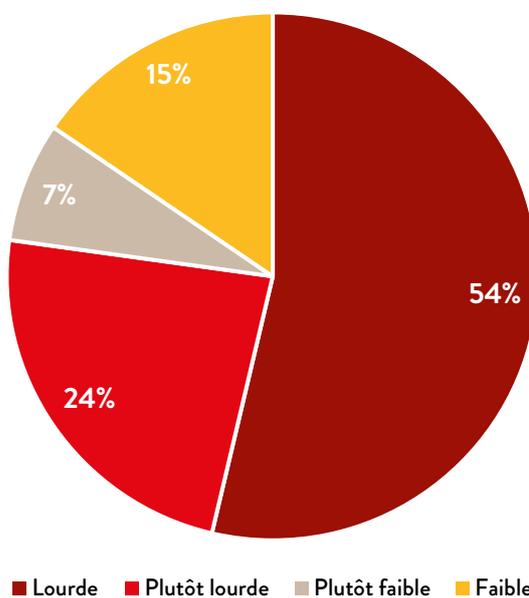
Les contraintes administratives demandant à l'entrepreneur de consacrer de plus en plus de temps à la gestion administrative par rapport à son activité entrepreneuriale représentent le principal défi pour les années à venir. La numérisation, en apportant une rapidité d'exécution accrue et un suivi facilité des dossiers semble être la voie à suivre, à condition qu'elle ne débouche pas sur

un report de la charge de travail sur l'utilisateur et que son utilisation ne soit pas si complexe qu'elle nécessite des besoins de formation trop engageantes. Au sujet des autorisations de construire, la mise en place de la plateforme eConstruction devrait amener une solution pragmatique à cette problématique à condition que l'utilisation de celle-ci soit simple et facilement compréhensible par les utilisateurs.

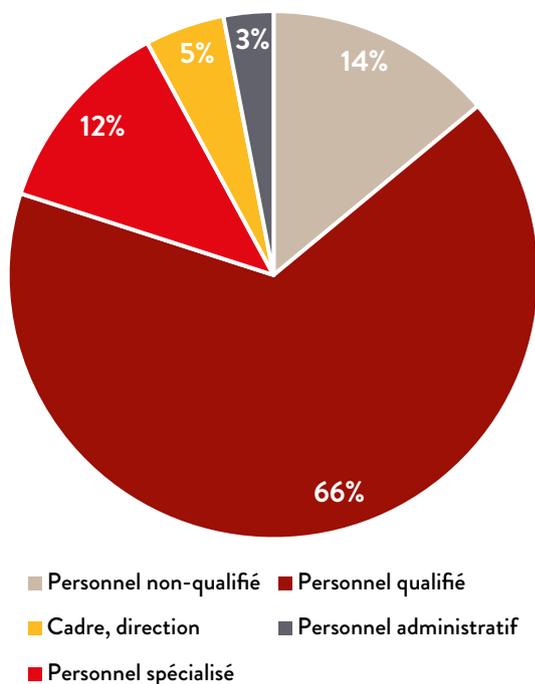
De façon générale, pour tout projet de numérisation, coordination, uniformité et simplicité doivent rester les maîtres mots dans la mise en place d'une e-administration axée sur les utilisateurs. C'est dans ce sens que l'UVAM et la FER Valais porteront la voix des entreprises valaisannes.

Cette complexité s'est également exprimée dans les processus de formation de la relève. Éloignant les petites structures du chemin de la formation initiale, un besoin de simplification et une meilleure prise en compte de la formation pratique sont les axes de travail identifiés par nos associations. Il est en effet fondamental que les PME et TPE valaisannes puissent s'inscrire pleinement dans la formation initiale en complément du travail effectué par des structures plus importantes. Conscientes que ces ordonnances sont réglementées au niveau fédéral, c'est à la fois sur le plan cantonal et national (via l'USAM et la FER) que nos associations inscriront leurs démarches.

Evaluation, par les entreprises concernées, de la charge administrative liée aux autorisations de construire



Main-d'œuvre: Type de profils recherchés



Les résultats de cette enquête nous indiquent également que les entreprises ont conscience des changements sociétaux en cours et de leurs impacts. Ces changements sont majoritairement déjà pris en compte par les entreprises valaisannes. Une aide complémentaire en matière

« J'ai repris l'entreprise en 2007. À l'époque, deux demi-journées de travail par mois suffisaient pour faire tout ce qui était de l'administration. Maintenant, il faut au minimum une demi-journée par semaine. »

Témoignage d'un participant à l'enquête

d'information et de formation sur ces thématiques semblerait toutefois utile afin de communiquer des pistes de réflexion et des mesures concrètes à même de répondre au mieux à ces changements récents. Que cela concerne la durabilité, la cybersécurité ou l'intelligence artificielle, la reprise de ces thématiques via nos médias ou la mise en place de conférences et de séminaires sont des pistes qui seront explorées durant ces prochains mois par nos associations.

Les objectifs principaux, planifiés lors de la mise en place de cette première enquête, sont aujourd'hui atteints. Nos associations disposent ainsi d'un point de situation concret concernant les préoccupations des PME valaisannes. Cela a permis d'identifier les axes principaux sur lesquels nos associations pourront agir de concert afin de renseigner nos autorités sur les préoccupations de l'économie cantonale et travailler, ensemble, à la mise en place de conditions favorables à nos entreprises. ■

Motifs invoqués pour les entreprises n'engageant pas d'apprenti(e) en septembre 2024

